



NOTE DE SYNTHÈSE

ÉVALUATION DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU

// Juin 2022

OBJECTIF

Le Programme de développement des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP) est un programme des Fonds d'investissement climatique (CIF) qui vise à créer de nouvelles opportunités économiques, à accroître l'approvisionnement énergétique et à améliorer l'accès à l'énergie grâce à l'utilisation des énergies renouvelables. L'Initiative Évaluation et Apprentissage des CIF a commandité une évaluation indépendante afin de faire le point sur les enjeux et les réalisations du SREP à ce jour — en termes de conception et d'exécution du programme ainsi que de progrès vers les résultats de ses investissements — et d'identifier les enseignements à tirer pour les nouveaux programmes des CIF et d'autres mécanismes de financement climatique.

CONTEXTE

Le SREP a été conçu pour démontrer la viabilité économique, sociale et environnementale des stratégies de développement à faible intensité de carbone dans le secteur de l'énergie, en mettant l'accent sur les pays à faible revenu. Le SREP a été lancé en tant que programme pilote en 2010 avec environ 300 millions de dollars d'engagements et de contributions pour six pays pilotes. Depuis, le programme s'est développé pour atteindre 780 millions de dollars et 27 pays éligibles.

SÉRIE SUR L'ÉVALUATION ET L'APPRENTISSAGE //

Programme CIF concerné : Programme de développement des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP)

THÈMES

- Accès à l'énergie
- Énergies renouvelables
- Évaluation

SOCIÉTÉ CHARGÉE DE L'ÉVALUATION : ICF

PAYS CONCERNÉS :
tous les pays du SREP ; 5 études de cas
spécifiques (Bangladesh, Honduras,
Libéria, Maldives et Mali).

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- 1 | **Le SREP occupe un créneau très pertinent et ambitieux dans le paysage mondial du financement climatique.** Ce programme a soutenu des projets pionniers en matière d'énergies renouvelables et d'accès à l'énergie dans des pays à faible revenu qui ont été mal desservis en termes de financement concessionnel pour l'énergie durable. Sur le plan national, les objectifs et la conception des projets du SREP ont été parfaitement adaptés aux besoins, aux priorités et aux opportunités des pays.
- 2 | **Dans l'ensemble, de nombreux éléments de la conception initiale du SREP étaient conformes aux objectifs du programme, à savoir piloter et démontrer la viabilité du développement des énergies renouvelables et lancer des processus de transformation dans les pays à faible revenu.** Ces éléments comprennent l'approche programmatique, l'accent mis sur l'investissement et l'assistance technique, l'adéquation des allocations nationales et la volonté d'adopter des approches technologiques comportant des risques financiers ou de modèle commercial importants. Bien que le SREP ait eu du mal à développer un canal de financement distinct et attrayant pour les projets du secteur privé, l'ensemble du portefeuille atteste des efforts notables pour surmonter les obstacles à l'augmentation des investissements privés.
- 3 | **Au fil du temps, les engagements de financement du programme n'ont pas augmenté proportionnellement aux besoins de ressources liés à l'ajout de 14 pays éligibles, ce qui a contribué à ralentir l'intérêt des pays et des BMD envers le SREP.** Les BMD ont perçu un risque de réputation en élaborant des plans d'investissement sans financement disponible, et le financement du FVC ne s'est pas concrétisé pour combler le manque de ressources. Les attentes des bailleurs de fonds à l'égard du programme ont également évolué pour devenir plus ambitieuses au fil du temps, mais les financements supplémentaires associés n'ont pas été suffisants.
- 4 | **Le SREP a été lancé à un moment où le développement des énergies renouvelables en était à ses débuts dans la plupart de ses pays, et le programme a été en mesure de développer des projets précurseurs ou pionniers dans des contextes difficiles.** Ce niveau d'ambition, souvent traduit par des approches technologiques comportant des risques financiers ou commerciaux importants, a eu des répercussions sur la rapidité et l'ampleur de la mise en œuvre.
- 5 | **Les progrès sont plus limités en ce qui concerne les principaux indicateurs de résultats, bien que les progrès s'accélérent, notamment en ce qui concerne l'environnement favorable, le développement de la réserve de projets et la mobilisation des investissements.** Bien que moins de 10 % des résultats escomptés en matière de production d'énergie et d'accès à l'énergie aient été atteints à ce jour, de plus en plus de projets sont désormais à un stade de mise en œuvre plus avancé. Les délais de mise en œuvre du SREP sont globalement conformes à ceux des BMD dans des projets et contextes similaires ne relevant pas du SREP.
- 6 | **Le système de suivi et de communication de résultats « allégé » du SREP, conçu pour tenir compte des différences entre les BMD dans les méthodes utilisées pour mesurer les indicateurs et définir les limites des projets, a parfois posé des problèmes pour l'interprétation des résultats globaux.** En outre, certains éléments du système de suivi et de communication de résultats n'ont pas encore été mis en œuvre, en particulier les ateliers participatifs nationaux pour l'établissement des rapports des plans d'investissement.
- 7 | **Les contributions du SREP au renforcement des environnements favorables à l'accès à l'énergie propre, ainsi que la valeur de l'effet de démonstration, ont eu des retombées transformatrices dans quelques pays.** Toutefois, le cycle de vie du programme se trouve encore

à un stade trop précoce pour mesurer les effets à grande échelle ou la viabilité à long terme de l'ensemble du portefeuille. Le SREP a également eu une influence et un profil plus limités au sein des BMD en raison de ses interventions dans des pays à faible revenu et de l'absence de projets phares plus médiatisés. Le SREP a toutefois contribué à l'élaboration de certaines stratégies nationales et complété les projets financés par le CTF.

- 8 **Le SREP n'a pas pleinement exploité son potentiel d'apprentissage réciproque entre les BMD ou avec d'autres partenaires pour influencer des approches plus larges en matière de développement technologique ou sous-sectoriel.** À mesure que la mise en œuvre du programme progresse, il est possible de tirer des enseignements qui pourraient être utiles à d'autres mécanismes de financement climatique ou à de nouveaux programmes des CIF.

RECOMMANDATIONS :

Sachant que la plupart des fonds du SREP ont déjà été affectés, les recommandations pour le SREP sont les suivantes :

- **Assouplir la gestion de la réserve de projets en fin de programme :** l'UA des CIF et les BMD devraient réexaminer avec les BMD et les membres du Comité les allocations de fonds du SREP en suspens et les possibilités de projets validés/en réserve, afin d'identifier les projets qui restent réalistes et ceux qui devraient éventuellement être retirés afin de libérer des fonds pour d'autres projets potentiels. Le Secrétariat des CIF et les BMD devraient également discuter d'une solution plus souple/réaliste pour les fonds non alloués, telle que la réaffectation des ressources entre les pays et les BMD lorsqu'il existe des opportunités à haut impact, sans réviser les plans d'investissement.
- **Opérationnaliser les rapports sur les plans d'investissement :** le Secrétariat des CIF et les BMD, en collaboration avec les points focaux nationaux, devraient opérationnaliser

les processus requis pour l'établissement des rapports sur les plans d'investissement, afin d'encourager l'amélioration des rapports sur l'accès à l'énergie, de recueillir et de communiquer les preuves de l'impact et du changement transformationnel, de partager les enseignements tirés et d'identifier les solutions aux problèmes.

- **Relancer le partage ciblé des connaissances pour éclairer la mise en œuvre et la conception des projets :** le Secrétariat des CIF, les BMD et les pays devraient, lorsque des opportunités de projets subsistent, veiller à ce que les meilleures pratiques du SREP et d'autres centres d'expertise soient mises à profit pour éclairer la conception des projets. Les événements et ateliers de partage des connaissances pourraient être relancés autour de domaines ciblés de l'expertise thématique et géographique du SREP afin de partager les expériences, d'accéder aux pratiques prometteuses et de tirer des enseignements pour la programmation future.

LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS DU SREP POUR LA PROGRAMMATION FUTURE SONT LES SUIVANTES :

- 1 **Structure par pays et par thème :** adapter les allocations par pays au seuil d'intérêt politique et des BMD, à la capacité d'absorption du pays et à l'ampleur de l'opportunité.
- 2 **Ambition programmatique :** avoir une vision claire des objectifs du programme et des attentes en matière d'impact transformationnel, fondée sur une connaissance concrète de l'affectation et de la disponibilité des ressources, avec des cadres de mesure des résultats appropriés. Un plus grand pragmatisme peut être justifié en ce qui concerne les calendriers des résultats dans les pays à faible revenu où la gouvernance et les marchés sont faibles.
- 3 **Politique et planification :** en l'absence de cadres et de stratégies sectoriels, il convient d'affecter un financement approprié pour soutenir les

politiques et les réglementations pertinentes, ou de travailler de manière plus étroite pour permettre le développement de projets.

- 4 | **Incitations :** offrir davantage de certitude quant à l'affectation des ressources avant d'inviter les pays à préparer des plans d'investissement. Fournir suffisamment de certitude dans la gestion de la réserve de projets (en termes de financement et de délais) pour étayer la crédibilité de l'approche programmatique, tout en signalant que si les projets approuvés ne progressent pas dans un délai raisonnable, les fonds seront réaffectés.
- 5 | **Secteur privé :** développer un guichet de financement séparé pour le secteur privé, avec une certaine flexibilité en termes de calendrier et de considérations géographiques et sectorielles.



Avec plus de 12 milliards de dollars, les CIF sont les premiers fonds multilatéraux pour le climat, mobilisant des financements à faible coût pour la transition énergétique et le développement durable dans plus de 80 pays. Créés en 2008, les CIF octroient des financements exclusivement par l'intermédiaire de six banques multilatérales de développement notées AAA. En 2025, les CIF ont été les premiers au monde à accéder aux marchés des capitaux afin de mobiliser des capitaux du secteur privé par le biais du Mécanisme des marchés des capitaux des CIF (CCMM).

Le financement de haute qualité des CIF mobilise plus de 8 dollars de cofinancement pour chaque dollar investi. Cela réduit les risques et permet des investissements sans précédent dans les énergies propres, la décarbonation de l'industrie, la résilience et les solutions fondées sur la nature. Notre approche renforce les capacités des pays en développement, favorise des transitions justes et accélère les changements transformationnels.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur cif.org

CIF
c/o The World Bank Group
1818 H Street NW, Washington, D.C. 20433 USA

Téléphone: +1 (202) 458-1801

